

# Séance ordinaire du 4 juillet 2011

Procès-verbal



## 01 - Ouverture de la session

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juillet

2011, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents :

Madame Claudette Desrochers, conseillère district #1

Madame Andréanne Giasson, conseiller district #2

Monsieur Rosaire Lemay, conseiller district #3

Madame Micheline Beaudet, conseillère district #4

Monsieur Pierre Audesse, conseillère district #5

Monsieur Yves Gingras, conseiller district #6

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### 1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20 hres. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

## 02 (2011-07-310) - Adoption de l'ordre du jour

### 2 - Adoption de l'ordre du jour

Madame la mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu, d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2011 et d'ajouter le point 15,1 au varia, qui traite de la modification de la date de la séance du conseil du mois d'août 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 03 (2011-07-311) - Adoption des procès verbaux

### 3 - Adoption des procès-verbaux

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et

reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, les copie des procès-verbaux des séances ordinaires du 8 mars, 4 avril 2 mai et 6 juin 2011. Et des séances extraordinaires du 2 mai, 9 juin et 13 juin 2011.

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter les procès verbaux du 8 mars, 4 avril, 2 mai ordinaire et 2 mai extraordinaire et il est proposé par Rosaire Lemay d'adopter les procès verbaux du 6, 9 et 13 juin 2011, tel que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 04 - Administration et législation

### 4 - Administration et législation

#### 04.01 (2011-07-312) - Abrogation de la résolution 2011-06-271

#### **4.1- Abrogation de la résolution 2011-06-271**

Il est proposé par Rosaire Lemay d'abroger la résolution numéro 2011-06-271, concernant le décret des travaux du prolongement de l'avenue Bergeron, résolu à l'unanimité des conseillers.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **04.02 (2011-07-313) - Modification à la résolution 2011-05-222**

#### **4.2- Modification à la résolution 2011-05-222**

Il est proposé par Rosaire Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution 2011-05-222 pour le prolongement avenue Bergeron et d'ajouter la demande de certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en vertu de l'article 32.

La résolution se lit maintenant comme suit:

#### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - PROLONGEMENT DE LA RUE BERGERON**

**ATTENDU QUE** la firme SNC Lavalin Inc. a soumis une proposition d'honoraires professionnels pour :

1° la préparation des plans et devis de construction de nouvelle rue sur une longueur d'environ 60 mètres linéaires incluant la voirie, les services d'aqueduc, d'égouts domestique et pluvial, pour un montant de 8 100 \$ plus taxes;

2° la surveillance de chantier réalisée à temps plein par un technicien senior pour assurer le suivi au niveau de la construction sur le terrain et une surveillance bureau, par un technicien senior et/ou un ingénieur pour fournir un support technique durant la réalisation des travaux et pour assurer le suivi administratif, pour un montant de 5 200 \$ plus taxes;

3° que la firme SNC Lavalin Inc. soit mandatée à soumettre la demande de certificat d'autorisation concernant les travaux du prolongement de l'avenue Bergeron, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en vertu de l'article 32.

Que ces travaux ne contreviennent à aucune réglementation municipale.

Que la municipalité de Saint-Agapit s'engage à transmettre au MDDEP, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay et il est résolu:

Que la Municipalité de Saint-Agapit accepte la proposition d'honoraires professionnels de SNC Lavalin Inc. pour la préparation des plans et devis de construction et pour la surveillance de chantier et de bureau, soumise le 14 avril 2011, au montant de 13 300 \$ plus taxes. Le montant sera pris dans le poste budgétaire 22 320 09 711.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **04.03 (2011-07-314) - Paiement certificat autorisation prolongement avenue Bergeron**

#### **4.3- Paiement certificat autorisation prolongement avenue Bergeron**

Il est proposé par Rosaire Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de 523 \$ au ministère des Finances, pour certificat d'autorisation du prolongement de l'avenue Bergeron. La dépense sera prise au poste budgétaire 22 320 09 711.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **04.04 (2011-07-315) - Abrogation de la résolution 2011-06-276**

#### **4.4- Abrogation de la résolution 2011-06-276**

Il est proposé par Claudette Desrochers et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 2011-06-276, concernant le décret des travaux du parc industriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **04.05 (2011-07-316) - Abrogation de l'avis de motion 2011-06-294**

#### **4.5- Abrogation de l'avis de motion 2011-06-294**

Il est proposé par Pierre Audesse et résolu à l'unanimité d'abroger l'avis de motion 2011-06-294, concernant la rencontre de consultation publique prévue le 4 juillet à 19h, qui traitait de modification de l'entente relative aux travaux municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **04.06 (2011-07-317) - Abrogation de la résolution 2011-04-181**

#### **4.6- Abrogation de la résolution 2011-04-181**

Rosaire Lemay propose l'abrogation de la résolution 2011-04-181, concernant les honoraires professionnels pour les plans et devis du développement

Jovina, puisqu'il manquait un paragraphe concernant le certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs en vertu de l'article 32.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **04.07 (2011-07-318) - Abrogation de la résolution 2011-04-180**

### **4.7- Abrogation de la résolution 2011-04-180**

Claudette Desrochers propose l'abrogation de la résolution 2011-04-180 qui concerne les honoraires professionnels pour les plans de construction du réaménagement du rang des Pointes puisqu'il manque l'énoncé du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Appuyé à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **04.08 (2011-07-319) - Budget frais d'avocat**

### **4.8- Budget frais d'avocat**

Il est proposé par Pierre Audesse et il est résolu à l'unanimité, de se prévaloir d'un budget de 10 000 \$ pour des dépenses reliées à des honoraires professionnels d'avocat. Ces dépenses seront prises à même les postes budgétaires suivants: 5000 \$ dans le poste 02 190 00 412 et 5000 \$ dans le poste 02 120 00 412.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **05 - Administration et législation suite**

### **5- Administration et législation-suite**

## **05.01 (2011-07-320) - Frais de consultant en ressources humaines**

### **5.1- Frais de consultant en ressources humaines**

Il est proposé par Andréanne Giasson et résolu à l'unanimité de se prévaloir d'un budget de l'ordre de 9 000 \$, à même le surplus accumulé non affecté, pour des frais de consultation en ressources humaines afin de procéder au processus d'équité salariale.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **05.02 (2011-07-321) - Représentants de la municipalité - équité salariale**

### **5.2- Représentants de la municipalité - équité salariale**

Il est proposé par Micheline Beaudet et résolu à l'unanimité de nommer Madame Sylvie Fortin et Madame Isabelle Paré comme représentantes de la municipalité lors du processus d'équité salariale.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **05.03 (2011-07-322) - Cartes de crédit Visa Desjardins**

### **5.3-Cartes de crédit Visa Desjardins**

Il est proposé par Micheline Beaudet et résolu à l'unanimité de procéder à la demande de deux cartes de crédits pour la municipalité . Une pour Isabelle Paré directrice générale et secrétaire-trésorière et une pour Régis Boucher, responsable des émissions de permis et de l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **05.04 (2011-07-323) - Révocation du permis d'alcool de l'aréna**

### **5.4-Révocation du permis d'alcool de l'aréna**

Monsieur Larry Demers sera responsable de la gestion du bar et de la vente de boissons alcoolisées à l'aréna de Saint-Agapit. Comme la loi exige que M. Demers ait un permis d'alcool pour la vente dans cet établissement, la municipalité doit résilier son permis.

Il est proposé par Andréanne Giasson et résolu à l'unanimité de résilier le permis d'alcool de la municipalité de Saint-Agapit, afin de permettre à M.

Demers d'obtenir son propre permis pour l'aréna.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **06 - Adoption des règlements**

### **6- Adoption des règlements**

#### **06.01 (2011-07-324) - Adoption du règlement 333-06-11**

##### **6.1-Adoption du règlement 333-06-11**

Il est proposé par Pierre Audesse et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 333-06-11 concernant l'abrogation du règlement d'emprunt numéro 320-12-10.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **06.02 (2011-07-325) - Adoption du règlement 334-06-11**

##### **6.2-Adoption du règlement 334-06-11**

Il est proposé par Claudette Desrochers et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 334-06-11 concernant l'abrogation du règlement d'emprunt numéro 323-12-10.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **06.03 (2011-07-326) - Adoption du règlement numéro 335-06-11**

##### **6.3-Adoption du règlement numéro 335-06-11**

Il est proposé par Micheline Beaudet et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 335-06-11 concernant l'abrogation du règlement d'emprunt numéro 326-03-11.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **07 - Sécurité publique**

### **7- Sécurité publique**

#### **07.01 (2011-07-327) - Rapport sur la situation des activités du services des incendies**

##### **7.1 - Rapport sur la situation des activités du service des incendies**

Il est proposé par Micheline Beaudet et il est résolu à l'unanimité, de prendre acte du rapport du service de sécurité incendie pour le mois de juin 2011;

Alarme incendie :	3
Feu de bâtiment :	0
Feu déchets :	0
Feu d'installation électrique :	0
Feu de cheminée :	0
Désincarcération/accident de la route :	1
Assistance aux citoyens :	0
(Sauvetage d'une personne accident VTT)	0
Entraide aux municipalités :	1
TOTAL APPELS D'URGENCE	6
AUTRES APPELS ET ACTIVITÉS	1
Pratique :	0
Permis de feu :	0

Adopté à l'unanimité par les conseillers

#### **07.02 (2011-07-328) - Engagement pompier volontaire**

##### **7.2- Engagement pompier volontaire**

Il est proposé par Micheline Beaudet et appuyé à l'unanimité de procéder à l'embauche de Michel Denoncourt à titre de pompier volontaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **08 - Avis de motion**

### **8.- Avis de motion**

#### **08.01 (2011-07-329) - Avis de motion règlement d'emprunt numéro 336-07-11**

##### **8.1 - Avis de motion règlement d'emprunt numéro 336-07-11**

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay et il est résolu, à l'unanimité de procéder à l'avis de motion d'un nouveau règlement d'emprunt numéro 336-07-11, décrétant des dépenses pour le prolongement de l'avenue Bergeron.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **08.02 (2011-07-330) - Avis de motion limite de vitesse rang Sainte-Marie**

##### **8.2 - Avis de motion limite de vitesse rang Sainte-Marie**

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay et il est résolu, à l'unanimité, de présenter un avis de motion pour l'adoption d'un règlement 337-07-11, modifiant le *Règlement no. 171-10-99 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité*, afin de fixer la limite de vitesse à 50 kilomètres heure dans le rang Sainte-Marie Ouest, suite aux réponses reçues dans la pétition demandée par les citoyens. Cette nouvelle limite de vitesse entrera en vigueur à partir du 12 août 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **09 - Transport aqueduc et égouts**

### **9- Transport aqueduc et égouts**

#### **09.01 (2011-07-331) - Acceptation de taux horaires pour services, pour prolongement avenue Bergeron**

##### **9.1- Acceptation de taux horaires pour services, pour prolongement avenue Bergeron**

Il est proposé par Rosaire Lemay et appuyé à l'unanimité d'accepter la soumission d'Excavation Ste-Croix pour les besoins en machinerie pour le prolongement de l'avenue Bergeron. Soit : pelle Caterpillar : 148 \$/heure, Journalier poseur : 50 \$/heure, Bélière John Deere 560 : 103 \$/heure et rouleau compteur : 350 \$/jour. Ces dépenses seront prises à même le poste budgétaire 22 320 09 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **09.02 (2011-07-332) - Acceptation de taux horaires pour services, pour sable et pelle mécanique**

##### **9.2- Acceptation de taux horaires pour services, pour sable et pelle mécanique**

Il est proposé par Rosaire Lemay et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission d'Excavation Jean-Guy Croteau, pour du sable (4 \$/tonne) et du temps pour une pelle mécanique (90\$/heure), puisqu'elle est la moins dispendieuse. Ces dépenses seront prises à même le poste budgétaire 22 32 009 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **09.03 (2011-07-333) - Acceptation de prix pour patchage mécanique**

##### **9.3- Acceptation de prix pour patchage mécanique**

Il est proposé par Rosaire Lemay et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission des Entreprises Lévisiennes pour le patchage mécanique (123,60 \$ + taxes la tonne métrique) et manuel (240 \$ + taxes la tonne métrique) puisque l'entreprise offrait des prix plus avantageux. La dépense sera prise à même le poste budgétaire 02 32 000 625.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **09.04 (2011-07-334) - Acceptation d'appel d'offre Pavage 2011**

#### **9.4- Acceptation d'appel d'offre Pavage 2011**

Il est proposé par Rosaire Lemay et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat Pavage 2011 aux Entreprises Lévisiennes, au montant de 351 811. 79 \$ puisqu'ils ont été les plus bas soumissionnaires comparativement à Entreprise Ray-Car, au montant de 384 011.55 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **09.05 (2011-07-335) - Paiement décompte progressif numéro 2 Tannerie Phase 2B**

#### **9.5- Paiement décompte progressif numéro 2 Tannerie Phase 2B**

Attendu qu'il est recommandé par Claude Poitras de la firme SNC Lavalin de procéder au paiement de 235 654.12 \$ à Excavation Ste-Croix pour le décompte progressif numéro 2 du projet Tannerie Phase 2B. Proposé par Rosaire Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire 22 320 32 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **09.06 (2011-07-336) - Paiement décompte progressif numéro 3 Tannerie Phase 1B**

#### **9.6- Paiement décompte progressif numéro 3 Tannerie Phase 1B**

Attendu qu'il est recommandé par Claude Poitras de la firme SNC Lavalin de procéder au paiement du décompte progressif numéro 3 pour le projet de la Tannerie Phase 1B au montant de 83 371.39 \$ Rosaire Lamay propose de défrayer ce montant à l'entreprise Excavation Ste-Croix et il est résolu à l'unanimité des conseillers. La dépense sera prise dans le poste budgétaire 22 320 27 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **09.07 (2011-07-337) - Engagement de Samuel Bisson**

#### **9.7- Engagement de Samuel Bisson**

Il est proposé par Rosaire Lemay et résolu à l'unanimité des conseiller de procéder à l'embauche de Samuel Bisson à titre d'étudiant attiré aux travaux publics. Son salaire est basé selon la convention collective.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **10 - Urbanisme**

## **10 - Urbanisme**

### **10.01 (2011-07-338) - Demande d'achat de terrain appartenant à la municipalité**

#### **10.1 -Demande d'achat de terrain appartenant à la municipalité**

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu à l'unanimité que la directrice générale envoie une lettre demandant à M. Raby et M. Myrand de procéder à l'achat de la parcelle des terrains qu'ils utilisent et qui appartiennent à la municipalité, sans quoi la municipalité devra installer des bornes, afin de clôturer les terrains lui appartenant.

Montant demandé, M. Raby: 2357.90 \$ pour le lot: 4 622 580.

Montant demandé, M. Myrand: 1659 \$ pour le lot: 4 622 579.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **10.02 (2011-07-339) - Dépôt de projet de règlement numéro 338-07-11 modifiant le règlement numéro 256-11-07 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux**

#### **10.2- Dépôt de projet de règlement numéro 338-07-11 modifiant le règlement numéro 256-11-07 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux**

Il est proposé par Pierre Audesse et résolu à l'unanimité, de déposer le projet de règlement numéro 338-07-11, modifiant le règlement numéro 256-11-07 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, tel que décrit ci-dessous.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## **11 - Loisirs et culture**

### **11 - Loisirs et culture**

#### **11.01 (2011-07-340) - Appels d'offres publiques pour travaux à l'aréna**

##### **11.1 - Appels d'offres publiques pour travaux à l'aréna**

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et résolu à l'unanimité de procéder à des appels d'offres publiques pour les travaux à réalisés à l'aréna. Les travaux consistent à l'installation d'une surface temporaire afin de remplacer l'actuelle dalle de béton. Les appels d'offres seront faites via le site SEAO dès que la municipalité aura en main les plans et devis préparés par des ingénieurs.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **11.02 (2011-07-341) - Acceptation de soumission pour la chambre des arbitres**

##### **11.2 - Acceptation de soumission pour la chambre des arbitres**

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Lessard Couvre-planchers au montant de 4875 \$ pour la chambre des arbitres. Le montant sera prit à même le poste budgétaire 02 70130 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **11.03 (2011-07-342) - Dons Desjardins**

##### **11.3 -Dons Desjardins**

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer des dons aux Scouts de Saint-Agapit au montant de 150 \$ et à l'Association de soccer de Saint-Agapit au montant de 425 \$. Pour un total de 575 \$ qui sera prit dans le poste budgétaire 02 70150 959.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### **11.04 (2011-07-343) - Participation classique de golf de l'AQAIR**

##### **11.4 - Participation classique de golf de l'AQAIR**

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'inscription d'un foresome de golf de la municipalité lors de la classique de golf de l'AQAIR, puisqu'il s'agit d'une activité incontournable de résautage pour les Loisirs de Saint-Agapit. La dépense de 380\$ sans taxes sera prise à même le poste budgétaire 02 11000 346.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## **12 - Finances**

### **12 - Finances**

#### **12.01 (2011-07-344) - Liste des salaires bruts payés**

##### **12.1 - Liste des salaires bruts payés**

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu à l'unanimité, que la liste des salaires bruts payés en juin 2011, au montant de 53 843.57 \$ soit acceptée tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **13.02 (2011-07-345) - Liste des comptes payés & impayés au**

##### **13.2 - Liste des comptes payés & impayés au**

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu à l'unanimité, que la liste des comptes payés, en date du 4 juillet 2011, au montant de 294 471.54 \$, soit acceptée tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 13.03 (2011-07-346) - Liste des engagements pour le mois de juin 2011

### 13.3 - Liste des engagements pour le mois de juin 2011

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et il est résolu à l'unanimité, que la liste des engagements effectués du 30 mai 2011 au 4 juillet 2011, au montant de 113 990.35 \$, soit acceptée tel que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 14 - Affaires nouvelles

### 14 - Affaires nouvelles

## 14.01 (2011-07-347) - Avenants de modifications complexe des Seigneuries

### 14.1 - Avenants de modifications complexe des Seigneuries

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu à l'unanimité, d'autoriser les avenants de modifications suivants pour le Complexe des Seigneuries. Pour un total de 8891.15 \$ ce montant sera prit à même le poste budgétaire numéro 22 70 000 721.

<b>AVENANT</b>	<b>Référence</b>	<b>Description des travaux</b>
<b>no:</b>		
<b>40</b>	<b>ADC-6 rev-4</b>	<b>Travaux de quincaillerie</b>
<b>40</b>	<b>ADC-20 rev-4</b>	<b>Travaux de quincaillerie</b>
<b>40</b>	<b>ADC-88</b>	<b>Travaux de quincaillerie</b>
<b>41</b>	<b>Local203</b>	<b>Travaux bureau du DG</b>
<b>41</b>	<b>toiture</b>	<b>prolonger arrêt de neige CPE</b>
<b>42</b>	<b>DIR-ME-35</b>	<b>Systemr de réfrigération local</b>
<b>42</b>	<b>Dir-ME-25</b>	<b>credit sonde</b>
<b>42</b>	<b>Isolation supplé,</b>	<b>isolation supplémentaire tuye</b>
		<b>TOTAL</b>

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 14.02 (2011-07-348) - Résiliation de bail Bergeron Larochelle notaires

### 14.2 - Résiliation de bail Bergeron Larochelle notaires

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet

et il est résolu, à l'unanimité, d'accepter la demande de résiliation de bail enregistré de la part de Bergeron Larochelle notaires et ce sans pénalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 15 - Varia

### 15- Varia

## 15.01 (2011-07-349) - Report de la date de la séance du conseil du mois d'août 2011

### 15.1- Report de la date de la séance du conseil du mois d'août 2011

Il est proposé par Pierre Audesse et résolu à l'unanimité de reporter la séance du conseil du 1er août, au 8 août 2011 à 20 heures.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 15.02 (2011-07-350) - Signature de l'entente Société d'agriculture du compté de Lotbinière

### 15.2- Signature de l'entente Société d'agriculture du compté de Lotbinière

Il est proposé par Pierre Audesse et résolu à l'unanimité de mandater Madame Micheline Beaudet afin de signer l'entente entre la municipalité de Saint-Agapit et la Société d'agriculture du compté de Lotbinière.

Adopté à l'unanimité des conseillers.



## **15.03 (2011-07-351) - Honoraires professionnels SNC Lavalin prolongement avenue Bergeron**

### **15.3- Honoraires professionnels SNC Lavalin prolongement avenue Bergeron**

Il est proposé par Yves Gingras et résolu à l'unanimité de payer les honoraires professionnels de 13 300 \$ pour la surveillance de chantier du prolongement de l'avenue Bergeron.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **16 - Période de question des contribuables**

### **16 - Période de questions des contribuables**

Madame Sylvie Fortin-Graham, mairesse demande aux personnes présentes s'ils ont des questions à poser.

## **17 (2011-07-352) - Levée ou ajournement de la séance**

### **17 - Levée ou ajournement de la séance**

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et il est résolu, de lever la séance ordinaire à 20h55.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

---

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

---

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Isabelle Paré secrétaire-trésorière/directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse